



Le 19 décembre 2017

M. Hubert CHARDONNET
Adjoint au Personnel

Copie : Mme Laurence QUINAUT / DGS
M. Jim BOSSARD / DGRH
Mme Clarisse BOYER / DRH/ RS

M. l'Adjoint au Personnel,

Nos quatre organisations syndicales, Sud, CGT, UGICT-CGT et FO, sont régulièrement interpellées par les agents de maîtrise au sujet de leur déroulement de carrière.

Depuis plusieurs années leurs missions, leurs fiches de poste, leurs compétences ont évolué tout comme leur encadrement.

Pour nous, organisations syndicales, l'évolution des missions de la maîtrise doit être reconnue et une amélioration de leur déroulement de carrière doit être mise en place.

Nous souhaitons échanger avec vous sur les revendications de la maîtrise.

Dans l'attente d'une date de rencontre, veuillez agréer M. l'Adjoint au Personnel, nos salutations distinguées.

Pour Sud

Gérard GENDROT

Pour CGT

Kristine LESUR

Pour UGICT- CGT

Philippe CHAVROCHE

Pour FO

Jérôme JOURDAN